

Togo : une nouvelle flèche aux feux tricolores

Administrateur LJDP — 20 October 2026 — 3 min de lecture



TASSA_AGBA_14

Dans le cadre de la 15^e pédagogie de la Division de la sécurité routière (DSR), le commissaire divisionnaire Dr Agba TASSA, chef de cette division, explique le fonctionnement de la nouvelle flèche lumineuse aux feux tricolores et rappelle les règles de prudence aux intersections.

La circulation à Lomé connaît une évolution avec l'introduction d'un quatrième globe lumineux à certains feux tricolores. Ce nouveau dispositif comporte une flèche verte, appelée flèche lumineuse de dégagement ou d'évacuation. Son objectif consiste à désencombrer les intersections et à améliorer la fluidité de la circulation.

Cette innovation constitue le thème de la 15^e pédagogie de la Division de la sécurité routière (DSR). Le commissaire divisionnaire Dr Agba TASSA, chef de la DSR, présente les règles d'utilisation de cette signalisation. Il rappelle également les précautions indispensables pour prévenir les accidents aux intersections.

Une flèche verte pour faciliter le dégagement

Lorsque le feu principal est rouge, les conducteurs doivent normalement s'arrêter. Cependant, une flèche verte allumée vers la droite autorise les conducteurs concernés à tourner dans cette direction. Cette possibilité vise à faciliter l'évacuation des véhicules et à réduire les encombrements. Le commissaire divisionnaire insiste toutefois

sur une obligation essentielle. Les conducteurs autorisés à tourner doivent céder le passage aux piétons qui traversent l'intersection. La flèche lumineuse ne dispense donc personne de la prudence.

Trois situations expliquées aux usagers

La 15^e pédagogie de la DSR distingue trois situations pratiques aux feux tricolores. Premièrement, le feu principal peut être rouge tandis que la flèche verte vers la droite reste allumée. Dans ce cas, les conducteurs concernés peuvent tourner à droite, après avoir laissé passer les piétons.

Deuxièmement, lorsque le feu principal est vert, les conducteurs peuvent avancer selon les directions autorisées. Le passage ne concerne alors plus uniquement les véhicules tournant à droite. Troisièmement, lorsque le feu est rouge sans flèche verte, les conducteurs concernés doivent s'arrêter. Cette obligation s'applique aux véhicules allant tout droit comme à ceux souhaitant tourner.

Dr Agba TASSA recommande de ralentir à l'approche des feux et de choisir son couloir suffisamment tôt. Ces précautions permettent d'éviter les changements brusques de direction et de sécuriser les déplacements aux intersections.

Ralentir et respecter la priorité à droite

Le chef de la DSR attire également l'attention sur les accidents survenant aux intersections. Il évoque notamment les collisions entre motos et voitures, ainsi que les collisions entre motocyclistes. Pour limiter ces risques, il rappelle une règle fondamentale : ralentir systématiquement avant chaque intersection. Les conducteurs doivent rester vigilants, même lorsque la chaussée semble dégagée.

Aux intersections sans feux tricolores, les usagers doivent ralentir et respecter les panneaux de signalisation. En l'absence de panneaux, ils doivent appliquer la priorité à droite. Cette règle contribue à prévenir les collisions et à sécuriser la circulation.

Cette 15^e pédagogie de la DSR associe ainsi explication des nouveaux feux et rappel des règles de prudence. Elle invite chaque usager à contribuer à une circulation plus fluide et plus sûre.